

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/...../F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIELS MEDICAUX AU PROFIT DE LA FORCE DE DEFENSE NATIONALE DU BURUNDI.**

Date de publication : ...../...../2019.

Date d'ouverture des offres: ...../...../2019.

**A. Objet**

La Force de Défense Nationale du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, **pour un marché de fourniture des produits pharmaceutiques et matériels médicaux.**

**B. Financement du marché.**

1. Le marché sera financé par le Budget Général de l'Etat, Exercice 2018-2019.
2. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National conformément au Code des Marchés Publics de la République du Burundi, édition 2018.
3. Les produits pharmaceutiques à fournir dans le cadre de ce marché sont à livrer dans les entrepôts de la Brigade Logistique de la Force de Défense Nationale du Burundi (BLFDNB).
4. Le marché est à exécuter dans sa totalité dans un délai de six mois calendaires à compter de la date de signature de la lettre de commande. Toutefois, l'attributaire peut proposer un délai plus court.

**C. Condition de participation**

1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 et 162 du Code des Marchés Publics de la République du Burundi, édition 2018.

**D. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Toute personne intéressée par le présent Appel d'Offres devra acheter le Dossier d'Appel d'Offres à retirer sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000FBU)** à verser sur le compte **n°1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'Office Burundais des Recettes(OBR). Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Force de Défense Nationale du Burundi; Service du Budget et des Finances, sis à l'avenue Pierre NGENDANDUMWE N°6,B.P. 2705 Bujumbura, tél 22 22 65 18, 22 22 27 84 55.

**E. Présentation de l'offre**

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres dans deux enveloppes fermées et séparées, l'une contenant l'offre technique et une autre contenant l'offre financière

qui seront cachetées et placées dans une enveloppe extérieure fermée. Elle portera clairement la mention : « **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/...../F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIELS MEDICAUX DE LA FORCE DE DEFENSE NATIONALE DU BURUNDI** ». Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

#### **F. Dépôt des offres**

Les offres devront parvenir par voie recommandée à la Force de Défense Nationale du Burundi, Service du Budget et des Finances, sis à l'avenue Pierre NGENDANDUMWE N°6, B.P 2705 BUJUMBURA, Tél 22 22 65 18, 22 22 27 84 55 au plus tard le 06...../02..... /2019 à 08h30, **au Mess des Officiers Garnison BUJUMBURA.**

#### **G. Validité des offres**

La validité des offres est fixée à 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

#### **H. Séance d'ouverture des offres**

L'ouverture des enveloppes aura lieu en séance publique le 06...../02...../2019 à 9H15 heures locales **AU MESS DES OFFICIERS Garnison BUJUMBURA** en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants. Le procès Verbal d'ouverture des offres devra être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture, et tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics de la République du Burundi qui stipule que « un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut participer à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne figure pas sur le procès verbal d'ouverture des offres ».

**LE CHEF DE LA FORCE DE DEFENSE  
NATIONALE DU BURUNDI**

**Prime NIYONGABO  
Lieutenant Général**

